



Ligue des droits de l'Homme

A l'attention de Cyril Naudin, Président

Fabienne Dugas-Raveneau

Candidate aux élections législatives 2012

4ème circonscription de Charente Maritime

Le 26.05.2012.

Monsieur le Président,

Comme suite à votre sollicitation, je vous prie de trouver ci-joint mes réponses à vos deux questionnaires.

Je partage votre diagnostic relatif à la gravité de la crise de confiance à l'égard de la représentation et de l'action politique, dont l'abstention est une des manifestations.

Nous avons trop souvent, nous organisations politiques, élus, candidats, accueilli comme une fatalité le taux d'abstention croissant à chaque scrutin. Il est pourtant de notre responsabilité de rétablir le lien de proximité, de réaliser le travail de terrain indispensable pour réhabiliter l'action politique.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec mes meilleures salutations,

Fabienne Dugas-Raveneau

Tél. : 06.85.38.56.52

@adresse : fabienne.dugas-raveneau@laposte.net

Pour les suivre nos actualités via le Net:

Twitter @FDUGASRAVENEAU

Facebook Fabienne Dugas-Raveneau 2012

www.le17avechollande.com

www.dugas-raveneau.parti-socialiste.com

- Cumul des mandats

Membre fondatrice de l'association nationale "Pour un mandat unique" en 1997, je milite en ce sens depuis 15 ans y compris au sein de ma formation politique. C'est donc avec satisfaction et soulagement que je voterai la loi qui sera soumise aux députés dès le début du quinquennat, conformément à l'engagement du Président de la République, François Hollande.

Malheureusement, si le soir du 17 juin, les élections législatives ne donnaient pas une majorité homogène à la gauche, je poursuivrai mon combat en ce sens, que je sois élue ou non.

- Droit de vote des étrangers

Il s'agit là d'un principe de justice, adopté par d'autres pays de la Communauté européenne, que je soutiens également depuis de nombreuses années. Nos concitoyens, nos voisins, qui participent à la vie locale, qui contribuent à l'effort de la Nation, doivent avoir le droit de choisir le projet du territoire où ils ont choisi de vivre et où ils se sont investis. Je soutiendrai et voterai favorablement la loi qui sera soumise au Parlement conformément à l'engagement du Président de la République, François Hollande.

- Désignation des membres du Conseil Constitutionnel et des autorités indépendantes

Je souhaite que nous mettions rapidement en place un système qui établisse et préserve l'indépendance et la légitimité nécessaires à l'exercice des missions de ces Autorités. La désignation par l'Assemblée Nationale à la majorité des 2/3 répond à cette nécessité et j'y suis favorable, y compris pour la désignation des dirigeants des médias publics.

- Représentation territoriale et démocratique

J'attends beaucoup du nouvel acte de décentralisation dont les travaux vont prochainement s'ouvrir, travaux auxquels j'espère participer compte tenu de mon expertise notamment dans le domaine de l'intercommunalité.

L'abrogation de la réforme territoriale est urgente. Le rôle qu'elle conférerait aux préfets était inadmissible. Les élus locaux sont responsables, ils tiennent leur légitimité du suffrage universel et à ce titre sont en capacité de choisir les intercommunalités qu'ils souhaitent intégrer, les projets de territoire auxquels ils souhaitent participer, sans que l'Etat ne décide à leur place, même si celui-ci doit être garant de la cohérence et de la cohésion nationale.

Les intercommunalités aujourd'hui ont des compétences particulièrement décisives pour les territoires et leurs avenir. Elles gèrent des budgets importants. Il est donc indispensable de les inscrire dans un processus démocratique permettant à chacun de choisir, valider ou sanctionner, les équipes communautaires.

Ce suffrage doit être organisé en lien avec celui de l'échelon communal qu'il faut préserver pour maintenir le lien de proximité indispensable entre citoyen et politique. Mais le choix des élus municipaux et communautaires doit toutefois coïncider pour éviter la paralysie de l'action locale, qui répond à la fois au pragmatisme des réalités quotidiennes et à la planification stratégique de projets structurants à moyen et long terme.

Au delà de ces principes auxquels je suis particulièrement attachée, je n'ai pas à ce niveau et à titre personnel tranché sur les modalités du suffrage et attendrai la concertation et le débat d'idées pour me prononcer plus précisément sur ce point.

Je souhaite que cette réflexion soit étendue à l'ensemble des scrutins des assemblées délibérantes afin d'orienter le processus démocratique vers une meilleure représentativité de la population et de renforcer le lien de proximité entre l'élu et ses concitoyens.

- Accueil des étrangers dans la dignité

Je suis révoltée par la stratégie de certains partis politiques qui ont choisi de prendre des boucs émissaires pour occulter l'inefficacité des politiques qu'ils ont soutenues face aux crises que nous avons traversées, ou pour masquer leur incapacité à proposer de réelles solutions aux problèmes que nous traversons.

Le peur est une stratégie électoraliste qui malheureusement fait ses preuves de scrutin en scrutin. La victoire de François Hollande sur le thème du rassemblement constitue un espoir, même si je garde très précisément en mémoire le suffrage élevé des thèses extrémistes.

Nous devons avoir le courage politique de contrer ces thèses et de réhabiliter les valeurs qui ont fait la grandeur de notre pays, le pays des Droits de l'Homme.

Cela signifie que nous devons respecter la dignité et les droits des demandeurs d'asile, pour lesquels le départ du pays d'origine constitue déjà une douloureuse déchirure. Nous devons donc garantir à chacun la possibilité de présenter et de défendre dignement sa demande d'asile, quel que soit le pays dont il est originaire, avec accès aux informations sur ses droits pour sa défense et sur les procédures contentieuses possibles.

Je soutiens la ratification par la France, de la Convention des Nations Unies sur les droits des travailleurs migrants et des membres de leurs familles.

Je suis en outre favorable au droit de vote des étrangers aux élections locales afin que chaque acteur d'un territoire puisse participer au choix du projet local qui le concerne dans sa vie quotidienne. Je voterai la loi qui sera proposée conformément aux engagements pris par François Hollande.